# ESSAI

N.° 387.

## Sur La Colique nervoso-gastrique, vulgairement connue sous les noms de *Colique métallique*, *végétale*, etc. etc.

*Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris le* 18 *pluviose an* 13, *suivant les formes prescrites par l'article* XI *de la loi du* 19 *ventose an* 11, *conformément à la décision du Ministre de l'Intérieur, en date du* 12 *nivose an* 13.

PAR J.-B. BAUDRY,

(Du département de Maine et Loire.)

> *Praxis curandorum morborum per praxim ipsam promovenda est.*
> BAGLIV. de indic. ritè instit.




A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, N.° 406.

AN XIII. (1805.)

PRÉSIDENT,

M. CORVISART.

---

EXAMINATEURS,

MM. THOURET.

LEROUX.

PETIT-RADEL.

DESGENETTES.

DUMÉRIL.

---

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A M. René-Georges GASTELLIER,

Docteur en Médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes et du Jury médical du Loiret;

ET

A Charles-René-Augustin BAUDRY,

MON FRÈRE,

Docteur en Médecine.

Si les talents et les vertus qui caractérisent le vrai Médecin et le bon Citoyen, ont droit à un hommage public, à qui mieux qu'à vous, mon digne ami, pouvais-je adresser la Dédicace de cette Dissertation !

Et toi, mon digne Frère, le meilleur de mes amis, daigne agréer comme un tribut de gratitude et d'affection fraternelle, l'offrande que je te fais.

J.-B. BAUDRY.

# ESSAI

## Sur la Colique nervoso-gastrique, vulgairement connue sous les noms de *Colique métallique*, *végétale*, etc. etc.

Le conduit intestinal est, dans quelques-unes de ses parties, un organe secondaire ou complémentaire de la digestion ; il est parsemé des vaisseaux qui absorbent le chyle ; il a des rapports plus ou moins directs avec les organes secréteurs et excréteurs, sur lesquels il exerce ou dont il reçoit une très-grande influence ; il est humecté par un fluide muqueux que secrète la membrane dont il est intérieurement revêtu, et qui peut être vicié dans sa quantité ou dans sa qualité ; il est formé enfin de divers tissus, dont le mode de sensibilité peut changer suivant la variété des excitants avec lesquels il est mis en contact. Sous tous ces rapports, il ne peut que jouer un rôle très-important ; mais son domaine paraîtra plus étendu, si on le considère du côté de ses connexions sympathiques, nombreuses et multipliées, avec tous les systèmes de l'économie animale, s'il est vu dans sa continuité avec l'estomac, dont il partage les affections dans l'état de maladie comme dans l'état de santé (1).

(1) Peu d'organes sont, plus que le canal intestinal, sous la dépendance de la peau : on connaît l'impression fâcheuse que produit sur les intestins le froid appliqué à la plante des pieds. La sensibilité est mise en jeu dans des parties

Ainsi, doué d'une sensibilité telle, qu'il est impossible d'assigner les bornes de son influence active ou passive, le canal intestinal ne peut manquer d'être le siége de diverses affections morbifiques très-graves. Il en est une qui mérite une attention particulière, parce que la nature n'en est pas connue, ni le traitement généralement admis; c'est celle qui est produite par le plomb et les acides.

Les auteurs se réunissent la plupart, et reconnaissent le mauvais effet de l'un et de l'autre sur les intestins; mais cette uniformité d'opinions disparaît dans la question d'identité pathologique. Les uns donnent quelques caractères distinctifs à la colique métallique, et la différencient de la végétale; les autres, au contraire, les confondent absolument.

La colique métallique est-elle la même que la colique végétale (1)?

Je résoudrai cette question par un double argument que je dé-

---

très-éloignées, par l'affection de la surface des intestins agacée par les vers, et que le prurit que l'on ressent au bout du nez, en est quelquefois le résultat. Les affections morales portent sur les intestins une impression subite et profonde. *De Haller* dit avoir vu des diarrhées à des gens effrayés de la hauteur des Alpes, la première fois qu'ils y montèrent.

Aussi c'était dans l'habitude de l'abdomen qu'*Hippocrate* cherchait les signes propres à caractériser l'état où se trouvait la force digestive. C'est un mauvais signe, disait-il, que l'amaigrissement extrême des parties qui avoisinent l'ombilic et l'hypogastre. *Aph.* 34, *sect.* 2.

(1) Il n'est pas de maladie qui soit plus riche en dénominations que celle-ci, considérée sous le double rapport de sa cause excitante. D'abord, sous celui du plomb, outre le nom de *colique métallique*, elle porte encore ceux de *colique minérale*, *de plomb*, *des plombiers*, *de saturnine*, *de figuline*, *des potiers*, *des peintres*, sans parler des noms que lui ont donnés les Hollandais, les Allemands, les Espagnols. Sous le rapport des acides, on l'appelle *colique de Poitou* ou de *Poitiers*, de *Devonshire*, ou *morbus damnoniorum*, de *pestilentielle*, de *colique des Caraïbes*, de *Java*, sans faire mention de la liste nombreuse des autres dénominations que lui ont méritées les diverses affections avec lesquelles on a remarqué qu'elle se compliquait.

duirai de la parfaite analogie des symptômes et de la parité des moyens thérapeutiques. Chaque argument fera la matière d'un paragraphe.

*Nota.* Je ne considérerai la maladie dont je traite ici, que dans son état de simplicité et dépouillée de toute autre diathèse particulière, de toute autre cause excitante.

## §. I.

### *Analogie des symptômes.*

Pour procéder avec ordre, je traiterai, 1.° de l'impression du plomb; 2.° de celle des acides; 3.° du parallèle de leurs symptômes; et de ce parallèle, sortira la parfaite analogie ou l'identité pathologique.

### *Le Plomb.*

Le plomb est un métal facilement oxidable : il entre comme matière essentielle, ou comme moyen de perfectionnement, dans différents arts ; soit dans cet état d'oxide, soit dans son état naturel : on pressent, par conséquent, combien est étendu le nombre des personnes soumises à son influence. Je m'écarterais de mon but, en faisant l'énumération de ceux qui emploient le plomb, en entrant dans le détail des opérations chimiques dont il est susceptible. Il suffit de savoir que ses oxides de toutes les couleurs sont facilement dissolubles dans les liquides ; qu'ils peuvent être réduits en poussière et dans l'état de volatilité; que c'est principalement dans ces trois états qu'étant plus subtile, il pénétre plus insidieusement dans l'économie animale (1). Le plomb, que l'on doit regarder, à l'exemple de *Boërrhaave*, comme un poison, agit aussi par le seul contact habi-

---

(1) *Caveant homines venenum quod tanto pejus afficit, quo tectius irrepit.* Boërrh. *agens de cerussâ in chemiæ*, p. 2, proces. 171.

tuel; il n'affecte pas d'une manière uniforme tout ceux qui l'emploient : ses effets varient suivant les différents sujets. D'où dépend cette variation? C'est ce qu'il me serait difficile d'expliquer. Les symptômes que présente son impression, ne sont pas constamment les mêmes. Quelquefois, dans le début, les symptômes gastriques prédominent sur les nerveux : ainsi l'on voit les nausées, les vomissements, etc. Mais quelquefois aussi ceux-ci l'emportent sur les premiers. Les douleurs, les spasmes se montrent tout d'abord. Chez l'un, paraît de bonne heure la paralysie, qui, chez l'autre, met fin à la maladie. C'est avec raison qu'on peut appeler cette affection le *Protée de la pathologie*, tant est variée la forme qu'elle emprunte, et inconstante la marche qu'elle suit. Elle ne peut se caractériser d'une manière précise, par un certain nombre de symptômes, et rien ne peut suppléer à l'énumération exacte de tous les symptômes qu'elle présente. Ses traits sont excessivement nombreux ; et pour bien connaître sa physionomie, il ne faut pas se borner à quelques-uns d'entr'eux pris isolément, mais c'est dans leur ensemble qu'il faut l'envisager (1). Quelque variés qu'ils soient, j'ai cru pouvoir les rapporter à une espèce d'ordre dans lequel ils se présentent le plus communément. Le cours de cette maladie peut donc être divisé en trois temps ou stades.

*Premier stade.* Que le plomb s'introduise par le canal alimentaire, ou par la peau, ou par la respiration, c'est le plus souvent sur les voies gastriques qu'il exerce sa première action. Le canal œsophagien se resserre ; la constriction se propage jusqu'à l'estomac et aux intestins; suivent quelquefois des nausées fréquentes, des

---

(1) *Non dubito hanc colicam [ saturninam ] esse specificam et sui generis ; etsi enim peculiares notas nullique alteri morbo communes non habeat, si eas singulas et seorsim spectemus, earumdem tamen collectio ac complexus, si morbus non jam intrà initia versetur, sed adoleverit colicam saturninam ab omni alia evidenter discriminabit.* STOLL. p. 172.

éructations incommodes, accompagnées d'anxiétés, de douleurs dans la région épigastrique et dans tout le canal, de gêne dans la respiration. Il y a par fois embarras gastrique, manifesté par un enduit jaunâtre dont la langue se couvre, par l'inapétence chez quelques-uns, ( ce symptôme est très-rare ) par quelques vomissements. Le ventre est par fois relâché, mais le plus souvent resserré, ou bientôt ce dernier état succède au premier; il y a peu et très-rarement de fièvre; le pouls est, chez quelques-uns, petit, faible, concentré; chez d'autres, il est d'une dureté telle, qu'il paraît au doigt qui le touche, comme un fil de fer fortement tendu (1).

La chaleur animale s'éteint peu à peu, le visage se décolore, les urines sont tantôt rares et limpides, tantôt épaisses et troubles, mais toujours douloureuses.

Le malade reste dans cet état pendant des mois entiers, trompé par la rémission et le retour des symptômes, *it malum reditque,* dit le professeur de Leyde; mais, au bout d'un certain temps, tout change de face.

*Deuxième stade.* Les symptômes s'exaspèrent; le ventre se resserre de plus en plus; les matières alvines y sont retenues, ou celle qui en sortent, sont en très-petite quantité; dures, moulées sur l'étroitesse des intestins. *Fæces alvinæ ovilium aut caprarum similes*, dit *Dehaën.* La constipation est opiniâtre et ne cède pas aux fomentations émollientes, ni même aux lavements irritants; le ventre se tend, se rétracte, se durcit sans se balonner (1); au contraire, le nombril s'applatit. Ce dernier symptôme est regardé comme pathognomonique par certains auteurs; cependant *Stoll* l'a très-rare-

(1) *Arteriæ filum ferreum validèque tensum referunt, quod æquali motu et tardo vibranteque tangentem digitum ferit.* STOLL.

(2) *Ventris intractio contrà quam in aliis colicis observatur...... Spasmodice contracta imò et convulsa intestina in spatium longè arctius molem contrahunt suam.* DEHAEN, tom. 2, pag. 32.

ment observé, même dans le plus grand degré d'intensité de la maladie (1). Les parois antérieures se resserrent tellement sur les postérieures, qu'elles semblent, collées ensemble et qu'elles ne laissent qu'un pouce ou deux de diamètre à cette cavité. Quelquefois cet applatissement n'est pas général, et le canal intestinal est bosselé. L'anus remonte, se resserre, et ne permet pas même l'introduction de la canule. Les urines ne coulent plus, ou leur excrétion est beaucoup plus douloureuse : les douleurs qu'elle cause, ressemblent à celles des calculeux : chez quelques-uns, un poids désagréable se fait sentir dans le périné ; tout simule la présence d'un corps étranger dans la vessie.

De cet état violent des premières voies, du séjour des matières fécales dans le canal intestinal, de leur dépravation, naissent des maux sans nombre (2). Les douleurs d'abord fugaces et légères, prennent de la durée et de la violence, et parcourent les trois régions abdominales, sans avoir de siège fixe (3). L'ombilicale paraît néanmoins la plus affectée. *In medio intestino est morbi sedes*, dit *Dubois*. Tous ces symptômes augmentent le soir, se soutiennent la nuit, et se calment le matin ; de manière que ce caractère les fait

---

(1) *Raro introtractum umbilicum vidi etsi in gravisimâ etiam infirmitate.* STOLL, colic. saturni.

(2) *Fæces alvinæ irritant nervos, oritur indè consensus in musculis egestioni dicatis : indè illorum spasmodica et violenta contractio : nec illi soli, sed totum ad hanc actionem rapitur corpus in consensum.* BOERRH. in tract. impet. facient. HIP. cap. 10, pag. 434.

Cet appareil de maux dépend du long séjour que les matières font dans les cellules du colon, où elles sont retenues par les convulsions fortes et durables de cet intestin.... Le mauvais état où se trouvent les intestins par l'action du plomb, déprave et corrompt les matières qui sont habituellement contenues dans le canal, et qui y fluent en grande quantité par l'effet de l'irritation que cet état y entretient. *Grimaud*, colique saturnine.

(3) *Incidunt in dolorem intolerabilem circà umbilicum, qui omni remedio resistit : instar terebræ adhæret ad intestina tenuia.* BOERRH. lect. 22, cap. 4.

rapporter aux affections vénériennes, d'après l'observation de *Stoll.*

Au milieu de ces tourments, les parties externes du ventre semblent, chez quelques malades, rester dans leur état de sensibilité naturelle; et tandis que tout l'intérieur est en proie aux plus vives douleurs, on comprime impunément les téguments et les muscles abdominaux, ou plutôt les malades reçoivent du soulagement de cette compression (1). Chez d'autres, au contraire, les parties externes participent de l'état douloureux des internes.

Cependant la matière, principe de tous ces désordres, sévit de plus en plus; les nausées, les éructations, les borborygmes se succèdent plus rapidement; des matières vertes, porracées, érugineuses s'échappent au milieu de fréquents efforts de vomissements; elles laissent sur leur passage un sentiment douloureux, comme si elles en eussent causé l'érosion. L'enduit épais dont se couvre la langue, participe du caractère d'amertume de la bile; quelquefois la déglutition devient difficile, l'œsophage se rétrécit et le malade peut à peine avaler les liquides. L'organe de la respiration se ressent de cet état spasmodique; le timbre de la voie change, la dyspnée, la toux sèche et suffocante annoncent l'embarras pulmonaire (2).

*Troisième stade.* Le plus ordinairement, l'affection des organes des sens n'est que conséquente à celle des fonctions assimilatrices. Mais quelquefois aussi le plomb porte son impression délétère, dès le début, sur ces deux sortes de fonctions : les externes sont

(1) Un peintre d'Angers avait coutume de sucer imprudemment son pinceau : attaqué de douleurs violentes à l'estomac et aux hypocondres, il ne recevait aucun secours des bains et des fomentations. Ce n'est qu'en faisant coucher trois ou quatre personnes sur son ventre, que le mal se ralentit. FERNEL, *de lue venereâ*, cap. 7.

(2) *Pulvis ille tenuis inspiratione ductus in pulmonem asthmata creat terribilia, insanabilia ferè tandem lethalia.* BOERRH. in chemie, pag. loco. citato.

lésées en même tems que les internes; la digestion, la secrétion etc., la vue, l'ouie, sont sensiblement impressionnées en même temps; la faiblesse des unes, ou la privation entière de l'usage des autres, en est une preuve; de-là les yeux égarés du malade, le regard semblable à celui d'un homme ivre; de-là l'amaurose ou goutte sereine; de-là l'ouie paresseuse et la surdité. Mais ces symptômes se trouvant plus communément dans le troisième stade, ont dû y être rapportés.

Les maux de tête qu'ont éprouvés tout d'abord ceux qui ont respiré la vapeur ou la poussière du plomb, dégénèrent en céphalalgie insupportable. Il survient chez quelques uns un délire furieux, des convulsions, l'épilepsie. Mais le symptôme le plus frappant, et qui termine le plus ordinairement la maladie lorsqu'elle est abandonnée aux seules forces de la nature, ou qu'elle a été traitée par des moyens insuffisants, c'est le tremblement et la paralysie des extrémités supérieures et inférieures, qui succèdent aux faiblesses dont ces parties avaient été affectées dans le principe du mal. Chez quelques malades, cette paralysie est incomplète, et n'est point accompagnée de la perte du sentiment. En effet, la motilité est parfaitement éteinte, tandis que la sensibilité est dans son état naturel, ou excessivement exaltée. Chez d'autres, toutes les parties paralysées deviennent maigres; la peau se couvre d'une croûte terreuse; les bras restent pendants; les mains sont décharnées; tout annonce, en un mot, la nature défaillante et sans ressources (1).

Quelques auteurs distinguent deux sortes de paralysie dans cette affection; l'une, qu'ils font consister dans certains sentiments de pesanteur qu'on éprouve, lorsqu'avec le secours de l'art, ou les forces de la nature, les symptômes commencent à disparaître; l'autre qui

(1) *Ita ut ab humero ad usque ungues ossa tantum et tendiners membranasque videas. Tandem ille morbus alligat tendines ad vaginas et omnes illæ partes gracilescunt.* Boerh., lect. 22, cap. 2.

est accompagnée d'accidents graves, et qui paraît en même temps que les douleurs intestinales. Ils appellent la première, *critique*, et la seconde *idiopathique*.

L'ictère est encore un symptôme assez fréquent dans cette maladie, et en est regardé, par plusieurs médecins, comme une terminaison critique.

*Dehaën* et *Stoll* ont souvent observé une autre terminaison critique, marquée par des tubercules sur la région dorsale de la main. *Dehaën* les regarde comme des dépôts de l'humeur morbifique, et pense que, lorsqu'ils ne se dissipent pas avec la douleur, ils annoncent que le germe est toujours subsistant, et qu'il peut se développer d'un moment à l'autre. Ces tubercules contiennent une matière dure comme celle des os, et semblable aux concrétions tophacées des goutteux (1).

Un dernier symptôme qui se trouve chez presque tous les malades, et qui peut être considéré, à juste raison, comme un des plus caractéristiques, c'est la tendance prochaine à faire des rechutes, surtout si l'on s'expose de nouveau à l'influence du plomb. Quelques-uns ont eu jusqu'à 18, 20 à 26 fois cette maladie. Un tel penchant à la récidive dépend de la faiblesse que les organes ont contractée, faiblesse qui les dispose à être affectés plus facilement et plus vivement, par les mêmes causes qui avaient porté le trouble dans leurs fonctions. Les nerfs surtout paraissent avoir acquis cette disposition; car les récidives se manifestent plus particulièrement par les affections nerveuses, les convulsions, l'épilepsie. etc.

---

(1) *Recidivam minentur, ni cum paroxismo dispareant.* DEHAEN, rat. med. tom. 5, p. 31.... *Utriusque manûs dorso inhæret tuberculum crassum, duritie osseum.* Ibidem, p. 311. *Voyez* STOLL, loco citato.

*Massuet* a observé que ces tubercules, qui subsistent après la colique, peuvent décider des accidents graves, quand ils disparaissent tout-à-coup; et il les assimile aux accidents de la goutte.

Quoique j'aie affecté à cette maladie trois temps ou périodes, on entrevoit cependant, par le peu de régularité dans la marche des symptômes, son caractère inconstant. Le tableau que j'en ai fait, quelqu'effrayant qu'il paraisse, n'en est pas moins vrai. Mais il ne faut pas croire que tout cet appareil formidable se montre chez le même malade (1), ni dans toutes les circonstances.

## *Acides.*

J'entends ici par acides les vins de certaines contrées de France, dans lesquels domine l'acide tartareux, les cidres de mauvaise qualité, et dans lesquels l'acide carbonique est abondant; enfin les fruits acerbes, et non parvenus à leur degré de maturité. Leur usage long-temps continué, cause dans le canal alimentaire une affection morbifique, désignée, par quelque-suns, sous le nom de *colique végétale.* Cette maladie ne paraît pas avoir été connue des médecins Grecs et Arabes, quoi qu'en dise *Charles Lepois*, qui prétend en trouver quelques traces dans leurs ouvrages. Au demeurant, ce n'est qu'en 1572, qu'elle a commencé à faire des ravages dans la province du Poitou ; et ce n'est qu'après cette époque que *Citois,* médecin de Poitiers, fit l'histoire de ses symptômes, parla de sa cause déterminante, et de son traitement, sous le nom de *colique de Poitou* (2). *Boucher-Bauval,* qui pratiquait à la

(1) Ce serait se tromper grossièrement, que de considérer dans cette affection quelques symptômes d'une manière isolée, et de former autant d'espèces différentes qu'il y aurait de symptômes prédominants. Il est plus conforme à la vérité de ne voir, dans ces distinctions, que divers degrés de la même maladie.

(2) *Paul d'Ægine*, qui vivait dans le septième siècle, parle d'une maladie qui a beaucoup de rapport avec celle dont il est ici question, et avec laquelle on la confond ordinairement. Ses paroles annoncent, en effet, la plus grande analogie entre l'une et l'autre : « *Tormina hos vexant et ructus et nauseæ et vomitus omnigeni, et venter ipsis sistitur adeò graviter, ut neque flatus pertran-*

Rochelle, à la fin du siècle suivant, en a fait le tableau, et l'a considérée sous ce triple rapport. *Huxam* nous a retracé la colique de Devonshire qui sévit en 1624. Plusieurs auteurs nous l'ont peinte ensuite également en traits caractéristiques. Je vais faire une analyse courte et rapide de ce qui nous a été transmis depuis la naissance de cette maladie.

Cette colique bilieuse, dit *Citois*, se connaît aux symptômes suivants : attaque subite, pâleur de visage, froid des extrémités, langueur des forces, inquiétude d'esprit, anxiété de corps, privation absolue de sommeil, faiblesse ou plutôt douleurs de l'épigastre, perte d'appétit, continuité de nausées, de rôts, de vomissements d'une matière porracée, érugineuse, soif inextinguible, strangurie incommode qui simule le calcul, chaleur des hypocondres, peu, quelquefois point de fièvre, douleurs aiguës dans l'estomac, les intestins, les reins, les îles, les aines, les épaules, les mamelles et la poitrine, quelquefois dans les cuisses et dans la région sacrée : *veluti aculeis vellicantur, punguntur, lancinantur.*

Ici l'auteur paraît fixer le premier stade de la maladie, et rapporter au second ce qui suit : Après un temps de relâche plus ou moins long, exaspération des symptômes déja décrits; perte de la motilité dans les coudes, les mains, les jambes et les pieds. Ces derniers sont plus rarement affectés; la sensibilité se maintient dans toutes les parties, ou plutôt elle est en excès dans tout le système cutané. Vient une rémission de ces symptômes, qui donne aux malades le temps de recouvrer des forces suffisantes pour marcher; mais la maigreur, la pâleur, la mal-propreté des malades, leur don-

---

*seat*, etc., lib. 10, cap. 40. Mais l'auteur ne parle ici, comme partout ailleurs, que d'une colique épidémique, produite par des matières gastriques dégénérées, et dont l'altération provient d'un principe délétère de l'air, et non des acides, *ab acribus et vellicantibus humoribus;* c'est pourquoi je ne dois pas invoquer ici son témoignage.

nent la ressemblance de statues ambulantes, dont les bras immobiles restent suspendus par leur propre poids.

La maladie se termine par les convulsions, l'épilepsie, le plus ordinairement par la paralysie, ou une faiblesse extrême, quelquefois par l'amaurose, un flux de ventre ou d'hémorroïdes.

L'auteur reconnaît, pour cause de cette affection, les fruits acerbes, mais surtout les vins du pays qu'il habitait (1).

*Boucher-Beauval* parle absolument dans les mêmes termes, et ce serait se répéter que de rapporter ses paroles, (2).

*Huxam* fait ainsi la description de la colique qu'il appele *morbus damnoniorum* : angoisse de l'estomac, douleurs épigastriques, pouls faible, inégal, sueurs froides, langue couverte d'une mucosité verdâtre ou brune, haleine puante, vomissement d'une bile verte, noire, mêlée d'une pituite extrêmement acide, tenace, si âcre, qu'elle excorie le gosier, et rend la déglutition douloureuse; constipation opiniâtre résistant aux lavements et aux purgatifs; cessation des vomissements suivis de douleurs violentes vers l'ombilic, les lombes, le rachis, simulant la néphrétique et le calcul par leur intensité, leur siége, la suppression des urines, et par un poids incommode au pé-

---

(1) *Hujus generis sunt nostra vina præsertìm recentia, quæ austera, acerba ferè omnia colligi solent.* CITOIS : *Diatriba de novo et populari, apud pictones dolore colico*, p. 5 et 26.

Le même rapporte que treize Feuillants, nouvellement arrivés dans un couvent près de Poitiers, furent attaqués de la colique de Poitou, et ne furent délivrés des premiers symptômes, qui sévissaient déja avec violence, qu'en renonçant au vin du pays.

(2) Traité de la colique bilieuse-populaire du Poitou, imprimé à la Rochelle en 1673.

Les vins du ci-devant pays d'Aunis et de Poitou, conservent leur mauvaise qualité, lors même qu'ils ont été transportés dans des contrées éloignées, et causent la même maladie chez les Hollandais, suivant le rapport de *Lemnius : Ex vini pictaviensis usu.... suas uxores crebro pulsent ac pugnis subigant.* De occult. nat. mirac. cap. 161.

riné. Chez quelques-uns, des urines épaisses déposent un mucus de diverses couleurs; tantôt le ventre est excessivement tendu, tantôt si rétracté qu'il perd sa forme; il y a chaleur des hypocondres avec excrétion de matières alvines, d'un vert noirâtre, dures, globuleuses, et semblables à des crottes de brebis, par fois sanguinolentes; ténesme.

L'auteur borne ici la première période de la colique, fixée par un calme de quelques jours; puis recommence, dit-il, la scène tragique par les symptômes suivants : Sensibilité extrême de la peau, douleurs de l'épine dorsale, des épaules, des bras, des articulations, dont le mouvement est entièrement détruit; mêmes douleurs senties profondément dans les cuisses et les jambes, imitant les douleurs ostéocopes vénériennes; fièvre par fois, au moment du transport de l'humeur morbifique des intestins sur les membres; urines alors pâles, limpides, sans sédiment, symptômes précurseurs des convulsions, du délire, de la paralysie; sueur aigre, fétide, calmant légèrement les symptômes nerveux; tantôt éruption pustuleuse sur tout le corps, accompagnée d'un prurit incommode, annonçant la cessation de la colique; tantôt ictère succédant aux douleurs intestinales, qui se font sentir de nouveau, lorsque le premier disparaît; terminaison la plus ordinaire, par de légères inquiétudes dans les membres.

*Bonté* fait ainsi le tableau de la colique occasionnée par le cidre, qu'il divise en trois périodes : langueur générale, visage pâle, ou d'un jaune plombé, anxiété précordiale; pesanteur d'estomac, nausées, éructations, douleurs vagues dans les entrailles, pouls faible, inégal, vomissement de matières verdâtres, porracées, bouche amère, langue chargée : viennent ensuite tous les symptômes anomaux du système nerveux déja décrits, et qu'il est inutile de répéter.

*J. J. Wepfer* dit que les habitants de Schaffouse, qui font usage de bon vin rouge, ne sont pas sujets à la goutte, à la paralysie, aux convulsions, suites ordinaires de la colique bilieuse de Poitou, qui se fait sentir dans les contrées voisines, où l'on fait usage de vin blanc de mauvaise qualité. Il n'est pas, dit-il, en parlant d'un couvent de

Dominicains, un seul moine qui ait échappé à cette maladie pestilentielle (1).

*Lazare Rivière*, en traitant de cette maladie, parle de vomissements de matières bilieuses, vertes, porracées, érugineuses, de constipation, de spasmes, de douleurs dans les membres, de paralysie des extrémités supérieures, etc. *Lib.* 10, *cap.* 1.

*Charles Lepois* dit que tous les moines de Beaupré et d'un autre couvent furent attaqués de cruelles tranchées, accompagnées de vomissements bilieux, de constipation, de convulsions, de paralysie. Il ajoute que les moines qui ne buvaient pas de vin, ou qui n'en buvaient que modérément, étaient exempts de cette maladie (2).

Tous les auteurs que je viens de citer, peignent la colique végétale avec les mêmes couleurs ; tous lui donnent le même caractère d'inconstance qui fait que les mêmes symptômes se montrent rarement dans plusieurs maladies. On ne pourrait, sans se rendre trop fastidieux, citer un plus grand nombre d'auteurs.

*Parallèle des symptômes.*

En rapprochant les symptômes de l'une et de l'autre coliques, métallique et végétale, dont je viens de donner la description ; en examinant, dis-je, le caractère morbifique de ces affections, leur inconstance, l'ensemble de leurs phénomènes variés et peu uniformes,

---

(1) *Insuper monasterium nobis vicinum est ubi patres vinum austerum bibunt, vix ullus inter eos est qui hanc pestem effugiat.* Miscella. acad. nat. curiosit. an. 1671.

*Wepfer* fait, dans cette lettre, la description de la colique végétale, qu'il assimile à celle dont parle *Fernel* (colique métallique), et ajoute ces paroles remarquables, qui doivent être pesées par ceux qui prétendent que la rétraction du ventre appartient exclusivement à la colique métallique : *Lumbi impensè dolent et abdomen instar carinæ excavatur umbilicusque introrsùm contrahitur.*

(2) Carolus Piso, *de morbis à serosâ colluvie et diluvie ortis.* Sect. 4, obs. 74 et suivantes.

les faibles nuances que l'on apperçoit dans la colique métallique, ne peuvent faire un signe pathognomonique différentiel de la végétale. En effet, même début dans l'une et dans l'autre affections, anxiété, pesanteur dans la région épigastrique, quelquefois langue chargée, le plus souvent nausées, vomissements, douleurs dans les organes épigastriques : mêmes progrès; embarras dans les organes secréteurs et excréteurs de la bile, de l'urine, douleurs dans ces parties, anomalies locales du système nerveux : enfin même terminaison, tantôt favorable, par les déjections alvines, l'ictère, le flux hémorrhoïdal, des tumeurs ou gonflements à quelques membres (1); tantôt funeste par l'atrophie, la faiblesse, la paralysie, les convulsions, l'épilepsie la mort.

Ce serait tomber dans des redites superflues et ennuyeuses, que de rapporter des histoires multipliées de l'une et de l'autre coliques, dont les traits caractéristiques sont suffisamment connus. Je me contenterai de citer ici deux observations qui serviront de tableaux de comparaison, et où l'on pourra voir sans peine la parfaite analogie des symptômes des deux affections.

COLIQUE VÉGÉTALE.

*Observation de* Marteau (2).

« Des fadeurs, de légers maux « d'estomac sont, pendant quel-

COLIQUE MÉTALLIQUE.

*Observation de* Dehaën.

Un homme, âgé de 40 ans, dont la profession était de broyer

(1) *Stoll* dit que les malades sont soulagés par des déjections alvines spontanées, ou par le flux des hémorrhoïdes, *p.* 180.

(2) *Marteau-de-Granvilliers* observa cette colique parmi les moines de Savigny en Normandie : le cidre était leur boisson habituelle. Le sujet de l'observation est Dom *Félix*, qui eut plusieurs fois cette maladie, et qui fut guéri de la dernière récidive par l'auteur. V. *Journal de Méd. an* 1763, *semest.* 2.

« ques jours, le prélude et les « avant-coureurs de la colique ; « ils augmentent insensiblement, « au point qu'à la fin, la moindre « nourriture fatigue. A la suite « de ces mauvaises digestions, « le ventre devient paresseux, « il ne s'ouvre que tous les trois « ou quatre jours; les matières « sont sèches, noires, dures et « brûlées. A ce période, on com- « mence à sentir des ardeurs « d'estomac; à cette sensation, « en succède une plus désagréa- « ble : il semble au malade qu'on « saisit l'estomac dans la main, « qu'on le serre, qu'on le presse, « qu'on l'élève, et que, par la « pression, on force à remonter « vers la poitrine tout ce qu'il « contient. C'est alors que la co- « lique se déclare, c'est une « douleur des plus aiguës à l'épi- « gastre ; il semble que l'es- « tomac se tourne, et qu'on le « tord comme un linge mouillé ; « ensuite les intestins paraissent « remonter vers la poitrine, et « suivre le ventricule par une « attraction dont ce viscère pa- « raît être le point d'appui. Le « ventre est dur, tendu, plat, « et comme collé à l'épine; tous

de la céruse pour l'usage des peintres, commence à éprouver, au bout de deux ans, des anxiétés dans la région épigastrique et sous le sternum ; le ventre, de libre qu'il était, devient paresseux, par fois douloureux, aussi bien que les reins. Rémission de ces symptômes pendant quelque temps, par le moyen des secours administrés ; ensuite exaspération des mêmes symptômes au plus haut degré d'intensité. A ceux-ci, se joignent les accidents de l'ischurie, de la paralysie des bras. Relâche de ces deux symptômes, accompagné d'une tuméfaction critique du genou gauche. Le malade reste ainsi, pendant quelques jours, dans l'alternative de rémission et de retour des symptômes. Enfin, arrive un paroxisme terrible ; tout-à-coup, redoublement d'anxiété dans la région épigastrique et sous le sternum ; le ventre se ferme pendant plusieurs jours, sans que les bains, les purgatifs puissent l'ouvrir ; épigastralgie affreuse, augmentée par la présence des aliments; l'ombilic se resserre, comprime les intestins, comme s'ils étaient serrés dans un pressoir : le ventre ne proémine plus comme

« les muscles sont dans des con- « tractions spasmodiques: il sem- « ble qu'on les arrache. Après « une heure ou deux de ces tirail- « lements d'entrailles, des dou- « leurs plus cruelles encore font « oublier les premières; c'est un « déchirement aigu des extrémi- « tés; il semble qu'on hache, « qu'on tenaille les membres, sur- « tout les coudes, les genoux, « les gras de jambes. Ces symp- « tômes sont suivis de l'impuis- « sance du mouvement des ex- « trémités ; elles deviennent « moins sensibles : mais la dou- « leur ne fait que changer de « place, elle se reporte à l'esto- « mac, à la poitrine ; les os du « sternum paraissent fracassés; « on y souffrirait à peine l'attou- « chement d'une plume ; la dou- « leur est plus vive que le senti- « ment du feu(1). Ces paroxismes « sont accompagnés de constipa- « tion, de la paucité et de la « difficulté des urines : on ne les « provoque, et on n'obtient la liberté du ventre qu'à force de « clystères. Je n'ai pas remarqué de fièvre à mon malade; ce qui « m'a même surpris, le pouls n'était pas toujours petit et serré. »

dans son état naturel, mais il est plat, dur et rétracté. La paralysie se manifeste par l'embarras dans les mouvements des doigts, dans l'extension des mains, dans l'élévation des bras et des épaules. Il paraît sur le dos de chaque main un tubercule immobile, de la dureté de l'os, de figure ronde sur la droite, angulaire sur la gauche; les téguments des bras et des épaules deviennent flasques; il y a impossibilité de se tenir sur les pieds, tant est grand le tremblement général du corps. Après quelques jours d'une santé bonne en apparence, le peintre retombe dès qu'il recommence à broyer de la céruse. Un repos trompeur, qui a duré pendant quatre mois, est troublé par une attaque d'épilepsie, de convulsions violentes par tout le corps, mais surtout à la face, à la poitrine ; et le malade meurt, le 7.e jour, au milieu des tourments les plus affreux.

(1) *Stoll* avait remarqué ce symptôme dans la colique métallique : *sunt quibus in exiguo spatio gravis ardor est quasi à vivâ flammâ*, p. 180.

*Marteau de Grandvilliers* observe que plusieurs malades meurent, et que, parmi ceux qui échappent à la mort, les uns restent perclus, affectés d'un tremblement général, avec les membres crochus et retournés; les autres sont sujets à une goutte anomale aux pieds, aux mains, à l'estomac. Chez ces derniers, les articulations sont le séjour habituel de l'humeur mordicante, que l'auteur assimile à l'humeur arthritique, soit pour sa nature, soit pour ses effets. Comme la goutte, elle gonfle les articulations, leur ôte le mouvement, cause des concrétions crétacées ou d'urate de soude (1). C'est aussi ce qu'ont observé *Citois*, *Beauval*, *Huxam*, *Wepfer* (2). Je ne fais aucune réflexion sur les rapports d'analogie qui existent entre les phénomènes morbifiques, retracés dans ces deux observations; ils sont si frappants, qu'il semble que *Marteau* ait calqué le portrait du moine *Felix*, sur celui du peintre de *Dehaën*.

On avance comme une objection sérieuse, contre l'identité des deux coliques, que la métallique n'est que sporadique, tandis que la végétale est épidémique ou endémique. Pour montrer tout le spécieux de cette objection, il me suffira de rappeler que la maladie épidémique est celle qui dépend d'une cause générale, et attaque indistinctement toutes sortes de personnes; ce qui forme son caractère essentiel; et que l'endémique joint à ce premier caractère celui d'être familière à certains pays. Or, la colique végétale, produite par les vins acerbes, les cidres, etc., et telle que je l'ai décrite, n'a pas ce caractère primitif, d'être produite par une cause générale. Elle n'attaque pas indifféremment tous les habitants du même pays; il n'y a, à proprement parler, que ceux qui se sou-

---

(1) Le professeur *Fourcroy* a fait l'analyse des concrétions arthritiques, et a découvert qu'elles sont formées d'un mélange d'urate de soude et de matière animale gélatineuse. Voyez *Système des connaissances chimiques*, tom. X.

(2) *Nec arthritidi obnoxii hanc hauriunt impunè, quippè quos proximus corripit paroxismus.* WEPFER, loc. cit.

mettent à la puissance délétère, qui en ressentent l'influence (1), comme il n'y a que ceux qui emploient le plomb, qui soient affectés de la colique métallique. La première est plus commune dans certains pays, comme la seconde se rencontre plus souvent dans quelques grandes villes. La raison de cette prédilection de lieux est trop frappante pour avoir besoin d'explication.

Le raisonnement pourrait venir à l'appui d'une vérité que je crois déja démontrée, et confirmer la solution de la question que j'ai mise en avant, si je considère dans le plomb et les acides certains rapports de propriétés. Le plomb est astringent, sédatif; les acides, l'acéteux, le citrique (1), les fruits acerbes, les cidres de mauvaise qualité, participent aussi de cette astriction. Applique-t-on quelque dissolution d'oxide de plomb, quelque acide végétal, sur une partie où la force vitale est exaltée? Bientôt tout ce qui est soumis à ces topiques, se resserre, se contracte; téguments, tissu cellulaire, vaisseaux, nerfs, tout se ressent de leur action. Ne serait-ce point en raison de cette propriété, que les poussières, les vapeurs des divers oxides de plomb, que les fruits âcres, les vins acides, agiraient directement, soit sur l'humeur naturellement douce et lubré-

---

(1) *Voyez* là-dessus le témoignage de *Citois*, de *Wepfer*.

Je ne nie pas que la colique végétale ne puisse devenir épidémique ou endémique, c'est-à-dire, que ses symptômes principaux ne se rencontrent dans quelques épidémies, comme le prétendent *Paul d'Ægine*, *Baglivi*, *Dehaën*, *Lepois*, *Bonté*, etc. Je ne suis pas éloigné de croire que les fièvres épidémiques, le scorbut endémique, en altérant les fluides et les solides, ne puissent occasionnner les mêmes phénomènes.

(2) La colique de Java et des Caraïbes est causée par le punch, boisson anglaise, faite avec l'eau commune, l'alcool, le sucre et le suc de citron ou acide citrique. De bons Mémoires de la Jamaïque disent qu'il ne se passe pas d'année que le punch ne mette mille ames au tombeau. *Abrégé de la méd. prat.* Cheyne, *Essai sur la santé.*

Ce n'est pas tant comme anti-septiques que comme stiptique que l'on emploie les acides dans la maladie noire, *melæna*, ou hémorragie interne.

fiante, qui humecte le canal intestinal, en la déssèchant, l'altérant, la rendant, en un mot, un irritant principe et source du mal, soit sur la membrane folliculeuse elle-même, ou sur la musculeuse, en changeant leur mode de sensibilité (1) ?

Ce que je propose ici, n'est qu'une hypothèse (2) que je suis loin de soutenir avec la chaleur que mérite une vérité. En méde-

---

(1) N'est-ce point à ce principe astringent que l'on doit rapporter la même impression produite par la chaux et toutes les substances à base calcaire, telles que le plâtre, le marbre, les os, etc. Un homme et sa femme, occupés, pendant douze ans, à broyer des os, à les réduire en poudre très-fine pour l'usage des orfèvres, sont attaqués de la colique des peintres, qui se fait connaître par le vomissement, la constipation, la strangurie, l'ictère, le ventre rétracté et si dur, que la femme assure toucher avec ses doigts ses intestins tendus comme des cordes. *Dehaën*, rat. med. part. 10, cap. 1, pag. 53.

(2) D'après ces données, qui ne sont pas dépourvues de toute vraisemblance, il n'est pas nécessaire d'avoir recours, comme l'ont fait quelques auteurs, à la combinaison du plomb avec les acides, pour expliquer la funeste impression de ces derniers. *Bacher* et *Desbois-de-Rochefort*, prétendent que les coliques de *Poitou* et de *Devonshire* n'ont été produites, la première, que par la dissolution de l'oxide vitreux de plomb [litharge], dont on se servait pour ôter aux vins leur verdeur; la seconde, que par les larges bandes de plomb dont l'intérieur des tonneaux était revêtu, et sur lesquelles agissait l'acide carbonique contenu dans le cidre. Cette explication est purement gratuite.

Il est certain que l'oxide vitreux de plomb peut enlever à quelques vins austères leur saveur âpre, et lui substituer un goût plus agréable. Cette fraude, quoique réprimée par les lois de la police, n'est malheureusement que trop commune. La chimie nous fournit des moyens pour la reconnaître. Les plus communément recommandés sont l'acide sulfurique, le sulfure alcalin. Voyez *Desbois-de-Rochefort*, matière médicale; *Grimaud*, Cours des fièvres. Mais le plus simple, et qui est en même temps la vraie pierre de touche, est celui qui est proposé par *Fourcroy*, dans son *Système des connaissances chimiques*, etc. tom. 8, pag. 186. Ce moyen est l'eau imprégnée d'hydrogène, qui a la vertu de précipiter le plomb, et de ne pas troubler le vin quand il n'est pas frelaté.

cine, les présomptions ne suffisent pas pour fixer la croyance; la perfection de l'art exige quelque chose de plus ; il faut des faits contants.

La manière dont agit la puissance délétère dans l'une et dans l'autre coliques, est, je crois, parmi les nombreux mystères de l'économie animale lesée. Que de systèmes n'ont pas été inventés pour l'expliquer ! La question reste toujours enveloppée des mêmes ténèbres. Qu'il me soit permis, pour prouver le peu de succès que l'on peut espérer dans cette recherche, de citer une thèse soutenue à ce sujet, par un médecin recommandable ; thèse où l'auteur se fait admirer par l'élégance de son style. Le plomb y est transformé en coins, en aiguilles, enfoncé à grands coups de marteau dans des gaines étroites, disposées tout exprès dans l'estomac, le canal intestinal et les lames du mésentère (1) ; les parcelles métalliques, ainsi métamorphosées au gré de l'imagination, servent merveilleusement à expliquer l'état spasmodique des intestins et des viscères abdominaux. Mais le moyen de déloger ces pointes aiguës de leurs gaines, est plus merveilleux encore. Comment enlève-t-on la poussière à une couverture, à une étoffe de laine ? En les secouant, les battant avec des verges. Tel est le raisonnement allégorique que fait l'auteur, pour prouver que l'émétique convient dans la colique des peintres, par les secousses qu'il occasionne dans les viscères frappés de l'impression du plomb (2).

(1) Le ventre semble être métamorphosé en une forge ; métamorphose bien différente de celle dans laquelle *Galien* faisait du corps animal une forge semblable à celle de *Vulcain*, dont chaque pièce, selon la fiction d'*Homère*, faisait par elle-même tout ce qu'elle devait faire, indépendamment de toute impulsion étrangère.

(2) *Luculentiori omnem discutiamus caliginem quomodò pulvis excutitur ex laneo panno ? hic si liberè ac solutè ita suspensus sit, ut sinus ejus undantes hùc illùc flecti possint, baccilis frustrà feries, vix quid exiliet. Pannus expendatur fibulisque aut manibus contineatur oppositis ; talithrum infige, continuò pulvis erumpet, specie referens nubeculas aut fumi volumina. Simili modo à*

La puissance nuisible, quelle qu'elle soit, le plomb ou les acides, agit-elle dabord sur les fluides qui réagissent secondairement sur les solides? Ou ceux-ci reçoivent-ils les premiers l'impression, et dépravent-ils ceux-là par leur réaction? Lequel des deux est subordonné à l'influence de l'autre? Un voile impénétrable a enveloppé jusqu'ici cette question, et la solution échappe aux lumières actuelles de la physiologie. C'est aussi ce qui a fait donner, par les auteurs, un caractère tout particulier à cette maladie. *Citois* avoue que cette colique a quelque chose qu'il ne comprend pas (1). *Dehaën* exprime ainsi son étonnement : quoi de plus inconcevable que le siége du mal, soit dans le canal intestinal, et que les membres aient perdu leur mouvement, que la paralysie s'empare plutôt d'un membre que d'un autre, qu'un muscle soit plutôt affecté que son congénère ou son antagoniste, si les vaisseaux chilo-poïétiques et hémato-poïétiques ne remplissent plus leurs fonctions! *Boërrhaave* confessait l'insuffisance de son génie, en traitant ce sujet (2). *Sydenham* dit que la nature, aidée des secours de l'art, est impuissante pour vaincre cet ennemi (3). *Wepfer* est étonné de l'opiniâtre résistance de cette colique à tous les remèdes (4). *Bordeu*

---

*vellicatis atque irritatis fibris metallicus pulvis excuti debet.* DUBOIS, Thèse soutenue en 1751. Se trouve dans le troisième volume des *Thèses-pratiques* de *Haller*.

(1) *Habet ergo colicus hic dolor peculiarem quamdam naturam.* CITOIS, diat. p. 11.

(2) *Pendet à singulari proprietate hisce in nervis observatâ quam explicare nemo potest ex legibus humani corporis.* BOERRH. Agens de cerussâ.

(3) *Natura non habet in hujusce modi morbis methodum tam efficacem quâ materiam morbificam foràs ejiciat, quâ nos cum eâdem manus jungentes, et ad debitum dirigentes scopum, morbum debellare valeamus.* SYDENHAM. pag. 28.

(4) *Unicè me angit quâ ratione constrictio hæc specifico aliquo anti-epileptico maturè solvi possit.* WEPFER. epis. jam cit.

dit qu'il y a bien des choses, et plus qu'on ne pense, à éclaicir sur cette maladie.

Que faut il conclure de cette uniformité d'opinions, touchant le caractère mystérieux de l'impression du plomb et des acides sur le canal intestinal? Que ce qui a été inventé pour dévoiler sa nature, ne fournit pas de base certaine pour établir un traitement convenable. Mais quel est ce traitement? Est-il le même dans le deux cas?

## §. II.

### *Traitement.*

« Une maladie ne se connaît bien qu'en excluant toute hypothèse, « dit un auteur moderne ; il faut laisser là les causes, et ne se « fixer que sur les phénomènes constants et inséparables de la ma- « ladie (1) ». La recherche de ces causes physiques et chimiques, sur lesquelles le médecin raisonneur s'étend, ne recule pas toujours les bornes de la science médicale. Quelqu'ingénieux que soient donc les systèmes inventés pour expliquer le mode d'agir du plomb et des acides sur le canal intestinal, je mets de côté tous ces fruits de l'imagination, pour ne m'occuper que des symptômes caractéristiques, qui, malgré leur variété et leur inconstance, peuvent être réduits à deux principaux. On ne peut méconnaître dans la colique, soit métallique, soit végétale, 1°. une surabondance ou une dépravation des sucs gastrique et intestinal ; 2.° une affection d'un ou de plusieurs des tissus qui forment la texture du canal ; les fluides et les solides sont altérés ; les nausées, les vomissements des matières annoncent le vice des premiers; le resserrement spasmodique de tout le conduit; les phénomènes anomaux du système nerveux, ne laissent aucun doute sur l'état des seconds. Ce n'est donc point ici un

(1) *Zimmermann*, Traité de l'expérience, tom. 1, pag. 255.

simple embarras gastrique, comme dans la colique bilieuse, le *cholera-morbus*, ou toute autre maladie causée par une surcharge intestinale; ce n'est pas non plus une maladie simplement nerveuse, comme l'épilepsie, la manie, la catalepsie, etc.; c'est une complication de symptômes nerveux, et de symptômes gastriques (1). La symptomatologie que j'en ai faite, devrait mettre cette proposition en évidence; mais, pour ne laisser au préjugé aucun retranchement, je vais m'étayer du raisonnement et de l'autorité.

Un principe généralement admis me fournit un argument péremptoire: les maladies primitivement, essentiellement nerveuses, ont leurs principes dans les solides, et non dans les fluides; aussi les crises leur sont-elles étrangères. Par une raison contraire, celles qui sont sujètes à des crises, dépendent des fluides, ou des solides et des fluides tout-à-la-fois. Or, il a été prouvé dans le premier paragraphe, que les malades éprouvent dans la colique métallique et végétale diverses sortes de crises qui dissipent ou allègent le poids de leurs maux (2).

Des autorités recommandables viennent à l'appui de la vérité en faveur de laquelle milite cet argument. *Citois* regardait le vice des sucs gastrique et intestinal comme une cause de cette colique: d'un bout à l'autre de son *diatriba*, il ne parle que de bile dépravée, d'humeur âcre, etc. (3). *Boucher-Beauval* en parle en ces termes:

---

(1) On doit considérer cette colique comme la toux convulsive des enfants, ou coqueluche, qui a certainement quelque chose de distinct de toute autre sorte de toux. Elle n'est pas purement nerveuse, et pour la bien concevoir, il faut admettre une cause qui la modifie et qui est commune à l'affection muqueuse ou pituiteuse. Voyez *Sydenham*, *Rosen*, *Undervood*. De-là, dans l'une et dans l'autre affection doit-on employer un traitement mixte.

(2) *Stoll*, en parlant des déjections alvines et du flux hémorrhoïdal, ajoute: *indè aliquid levaminis habere videbantur*. Rat. med. tom. 2. p. 181.

Huxam. *Permanens icterus hunc morbum solvit; manente tantum quâdam artuum molestiâ.*

(3) *In dolore colico bilis est plurimum rectà in intestinorum spatium dela-*

« la colique bilieuse populaire est un symptôme du premier rang « dans la fonction sensitive. Si nous voulons combattre cet accident, « il faut combattre la maladie d'où il procède, et par laquelle il « subsiste. La cause n'est pas proprement l'humeur bilieuse, mais « certaine qualité âcre et mordicante qu'elle a acquise par acci- « dent (1) ». *Huxam* exprime d'une manière claire et formelle la dégénération des sucs gastriques (2). *Boerrhaawe* ne laisse aucun doute à cet égard (3).

*Wepfer* dit que la colique est produite par une humeur pénétrante, une bile dépravée, et prétend que le plomb agit de la même manière que les vins, en viciant les sucs intestinaux (4). *Lazare Rivière* attribuait tous les phénomènes à la bile dégénérée (5). Lorsque les intestins sont obstrués par un amas de bile, dit *Craton*, en parlant de la colique des peintres, cette matière ne peut être expulsée par les voies ordinaires. La nature s'en décharge comme elle peut. *Cambaluzier* caractérise la colique de Poitou ou des peintres, par l'abattement général, l'embarras et la pesanteur des premières voies, par les nausées, les vomissements, par la nature bilieuse et verdâtre des matières. Mais quoi de plus formel que le passage où

---

*ta plurimè pituitæ et crudis succis permiscetur quos calefacit, exsiccat, et incrassat; undè sequitur tam pertinax fœcum retentio.* CITOIS, pag. 33.

(1) Voyez l'ouvrage de *Beauval*, déja cité au parag. 1.er

(2) *Vomitus enormis ut plurimùm bilis viridissimæ, non-unquàm atræ, magnâ semper pituitæ quàm maximè acidæ et valdè tenacis comitante copiâ.* HUXAM, morb. dam.

(3) *Altera (acrimonia) quæ nec acida simplex, aut plerùmque acerba simul, adstringit, incrassat, coagulat acidam acrimoniam, dolores lancinantes, algentes, cardialgiam, pallorem*, etc. *imprimis creat; atque præcipuè residet in fructibus paulò minùs maturis.* BOERRH. inst. parag. 760.

(4) Voyez *Wepfer*, épître déja citée.

(5) *Materia quæ colicam excitat est venenata maligna... vomitus quo interdùm pituitosa, interdùm biliosa, porracœa, et æruginosa ejiciuntur.* RIVIÈRE, lib. 10, cap. 1.

*Stoll* assure que le plomb donne lieu à la dégénération des sucs biliaire, gastrique, pancréatique (1)! Je pourrais citer un plus grand nombre d'auteurs qui parlent tous dans le même sens.

Il demeure donc pour constant que cette colique est une affection mixte; qu'elle est tout-à-la-fois nerveuse et humorale; que le vice des voies alimentaires et le trouble du système nerveux, sont ses principaux attributs (2). C'est aussi vers ces deux points que doit se diriger tout le plan du traitement (3).

1.° Détruire la cause matérielle, ou expulser le principe délétère; 2.° appaiser la douleur, l'irritation, calmer le spasme, les convulsions; 3.° changer l'appareil des mouvements toniques, dirigés vers le canal intestinal, et leur rendre leur type naturel, en les reportant à la périphérie; voilà, je crois, les trois indications à remplir.

Peu de maladies ont donné lieu à plus d'écrits polémiques, à des disputes plus vives que celle-ci; à travers la multitude des procédés curatifs qui ont été proposés, deux seulement fixeront mon attention : l'un connu sous le nom de méthode par les émollients ou anti-phlogistique; et l'autre appelé méthode par les drastiques ou le mochlique de la Charité.

---

(1) *Colluvies hæcce biliosa m antè morbum adesse poterat, ut ut innoxia forsan et mole minor; at accedente irritamento saturnino, vellicari ventriculum, intestina et socia eorumdem viscera et violenter emulgeri opinabar succorumque gastricorum proventum ultrà quam sanis conferat, augeri. Id etiam accidere autumabam ex eodem venenato stimulo; etiam si nulla aliena materies intrà ventriculum jam præextiterit. Biliformi igitur saburrâ simul laborare undecumque natâ et ratione quâcumque omnes illos quos ex plumbo ægrotare conspexeram sufficienter constabat.* Stoll. Rat med. pag. 324.

(2) Je n'ai invoqué le témoignage des auteurs, qu'en faveur des symptômes gastriques, les nerveux étant généralement reconnus de tout le monde.

(3) *Hinc duo mihi agenda rebar, videlicet ut stimulum enervem, secretiones gastricas nimium quantùm sollicitantem, atque quod erat hùc usque collectum, et ob copiam nimiam vitiosum evacuem.* Stoll. pag. 344.

Le traitement anti-phlogistique consiste dans l'emploi de la saignée, des mucilagineux, du beurre frais, du lait, du petit-lait, des bains tièdes, des boissons miellées, des lavements huileux, etc.; le malade est, pour ainsi dire, noyé par haut et par bas. Quelques légers eccoprotiques, comme la casse, la manne, ainsi que l'opium, en font partie. On ne peut nier que cette méthode n'ait eu pour partisans, des praticiens très-recommandables. On voit, en effet, figurer parmi eux, les noms des *Dehaën*, des *Sydenham*, des *Tissot*, des *Astruc*, des *Tronchin*, etc.; mais tous ces auteurs, étonnés eux-mêmes de son peu de succès, en attribuaient la cause au caractère opiniâtre de la maladie, plutôt qu'à l'insuffisance des moyens curatifs. La plupart des malades succombaient, ou leur convalescence était de peu de durée. *Dehaën* avoue avoir perdu plus des trois quarts des malades qu'il traita.

Cette méthode, dont le succès ne couronne pas constamment l'usage, ne tend pas d'ailleurs au triple but indiqué, comme le fait celle par les remèdes energiques : aussi est-ce à cette dernière que je m'attache exclusivement. Pour mettre de l'ordre dans ma marche, je parlerai d'abord du traitement de la colique végétale, ensuite de celui de la colique métallique; et de leur parité naîtra la force de l'argument en faveur de l'identité dans l'état pathologique.

*Huxam* qui eut à traiter une colique végétale, n'employa que des moyens énergiques; et c'est à cette méthode qu'il dut les heureux succès qu'il n'avait pu obtenir de la méthode anti-phlogistique (1). Il débutait par faire vomir avec l'ipécacuanha, uni au tartrite antimonié de potasse, dosé selon l'âge et le besoin du ma-

---

(1) *Huxam* confesse avoir employé la saignée dans le principe de la maladie, pour appaiser les douleurs atroces; mais il avoue en même temps qu'il a été trompé dans son attente, et que le plus souvent elle ne faisait qu'aggraver le mal... Presque tous ceux à qui il fit tirer une grande quantité de sang, devinrent paralytiques; ils perdirent entièrement la force et le mouvement des mains.

lade; l'eau de camomille en aidait l'effet; un parégorique appaisait le vomissement, et calmait l'irritation qu'il avait pu occasionner : quelques moments après le vomissement, il donnait des pillules purgatives, composées avec le muriate mercuriel doux, les pillules cochées mineures et le laudanum; deux ou trois heures après, une boisson préparée avec le séné et la manne; en même temps des lavements et des fomentations émollients : le ventre était quelquefois sollicité par les drastiques. Le traitement était ainsi continué pendant plusieurs jours, avec l'alternative des émétiques, des purgatifs et des opiats. Le canal étant déblayé par ces moyens, il donnait les diaphorétiques unis au camphre, à l'opium, secondé par l'infusion de sauge, de romarin, et par le petit-lait vineux. Le traitement se terminait par les eaux sálino-ferrugineuses, comme propres à délayer les humeurs et à fortifier les viscères affaiblis; enfin par l'équitation, comme moyen tonique.

Le traitement mis en usage à l'Hospice de la Charité, est le suivant : le jour que le malade arrive, on prescrit l'eau de casse composée avec les grains (1); le soir, le lavement dit anodin (2); à l'intérieur, la thériaque avec l'opium (3); le deuxième jour, un vomitif, dit l'eau bénite (4). Le vomissement cessé, on donne, pen-

(1) Prenez eau de casse simple faite avec une livre de casse en bâton, concassée et d'eau commune, deux livres; prenez de cette eau deux livres.
Sulfate de magnésie, une once.
Tartrite de potasse antimonié, trois grains.
Quelquefois on ajoute sirop de nerprun, une once.

(2) Prenez huile de noix, quatre onces.
Vin rouge, deux onces.

(3) Prenez thériaque, un gros et demi.
Incorporez opium, un grain.

(4) Prenez tartrite antimonié de potasse, six grains.
Eau tiède, huit onces.
A prendre en deux verres.

dant le cours de la journée, la tisanne sudorifique-laxative (1); le soir, le lavement dit anodin, la thériaque avec l'opium; le troisième jour, l'eau de casse composée, mais sans les grains, le lavement purgatif des peintres (2), la tisanne sudorifique-laxative; le soir, le lavement dit anodin, la thériaque avec l'opium; le quatrième jour, le purgatif des peintres (3), dont on aide l'action par la tisanne sudorifique laxative; le soir, le lavement dit anodin, la thériaque avec l'opium; le cinquième jour, le lavement purgatif, la tisanne sudorifique-laxative, ou l'eau de casse composée, mais sans les grains; le soir, le lavement anodin, la thériaque avec l'opium; le sixième, le purgatif des peintres, la tisanne sudorifique-laxative, etc., etc.

Dans le cas où le malade n'a pas été évacué par ces remèdes,

---

(1) Prenez gayac.
Squine.
Salsepareille, de chaque un gros.
Faites bouillir pendant une heure dans eau commune, six livres.
Réduisez à quatre livres.
Ajoutez sassafras, une once.
Réglisse, une demi-once.
Faites bouillir légèrement, et passez.

(2) Prenez infusion de séné une livre.
Délayez électuaire diaphénix, une once.
Vin émétique, quatre onces.

(3) Prenez infusion de séné faite, en proportion de séné, deux gros, et d'eau, huit onces, réduites à six.
Prenez cette infusion, six onces.
Délayez électuaire diaphénix, une once.
Jalap en poudre, un scrupule.
Sirop de nerprun, une once.
Pour une dose.

ce qui est extrêmement rare, on emploie les bols purgatifs des peintres (1).

Ce court exposé de la méthode d'*Huxam* et de celle de la Charité, démontre assez qu'elles tendent au même but; que, si celle du médecin anglais diffère du mochlique de la Charité, ce n'est guère que dans la quantité et non dans la qualité des remèdes: car c'est le même plan de traitement, le même procédé curatif, la même marche, l'association des mêmes médicaments, et, pour ainsi dire, la même manière de formuler. Ici, vomissement provoqué par le tartrite antimonié de potasse; là, par l'ipécacuanha uni au même tartrite; d'une part, purgatifs et sudorifiques en même temps, et calmants le soir; de l'autre, purgatifs concurremment avec anodins, et sudorifiques ensuite; d'un côte, *boli pictorum*; de l'autre, pilules purgatives. Du commencement à la fin, tout marche d'un pas égal; alternative de purgatifs, de vomitifs, d'anodins, pendant tout le traitement; tout est réglé par les mêmes principes, dirigé d'après le même esprit, exécuté sur le même plan.

Si la maxime des anciens est fondée en raison; si les espèces de maladies se distinguent par la différence du traitement (1), j'ai tout

---

(1) Prenez diagrède, dix grains.
Gomme gutte, douze grains.
Résine de jalap, dix grains.
Confection hamech, un gros et demi.
Sirop de nerprun, q. s.
Faites douze bols à prendre de deux heures en deux heures.

*Nota*. Il y a des cas où l'on emploie à la Charité, le tartrite antimonié de potasse, jusqu'à la dose de douze, quinze, même dix-sept grains. Mais il serait imprudent de le donner aussi largement ailleurs. L'analyse qui a été faite des eaux de cet hospice, a prouvé qu'elles contenaient une très-grande quantité de carbonate de chaux, qui, en décomposant le sel antimonié, en neutralise l'action. Je tiens cette observation de M. *Leroux*, professeur de clinique interne à l'hospice de la Charité.

(2) *Medici antiquiores, omnem scopum in curationem dirigentes, tot morborum*

droit de conclure que la colique métallique n'a aucun caractère essentiel qui la différencie de la végétale, et qu'il y a entre ces deux affections une parfaite identité.

Mais j'ai avancé qu'il y avait trois indications à remplir. Or, la méthode par les drastiques, frappe seule directement ce triple but; première raison de préférence sur le traitement anti-phlogistique.

*Première indication.* Détruire ou expulser le principe délétère. Ce serait se tromper grossièrement que de croire détruire le mal, en le ménageant (1); il faut produire des secousses capables de changer le mode d'irritation, de modifier autrement la sensibilité. Le principe du mal est dans les voies alimentaires; c'est là qu'il faut porter les grands coups (2). L'émétique, par les secousses qu'il produit sur l'estomac et les intestins, leur donne l'énergie d'action qu'ils avaient perdue. On a vu des malades chez qui le premier émétique a dissipé merveilleusement les douleurs des membres et des reins; ce qui s'accorde parfaitement avec la maxime d'*Hippocrate*, rendue par *Celse* en ces termes : *Humerorum dolores qui ad scapulas vel manus tendunt vomitu atræ bilis solvuntur.* lib. II, cap. 8.

Les émétiques, secondés par les purgatifs et les boissons délayantes, portent au dehors, par la voie des selles et des vomissements,

---

*constituebant differentias quot modis curationem eorum variari necesse erat, ut ubique in Hippocratis doctrina observare licet.* MARTIAN. de morb. lib. 2, v. 219.

(1) *Tum medicamentum analogum influenti materiæ, dolorem ferienti prescribendum quod humorem citatum et quasi motu ferocientem excludat. Duretus*, in holler. prax. de colico dolore, cap. 41.

(2) *Alioquin si bilem vel eccoprotico medicamento vel aposemate leviter laxante commoveris, dolores anteà leviores vehementissimos efficeris. Quemadmodùm urticam si leviter et cunctanter attengas, pungit; si vehementius comprimas minus lædit. Detrahenda ergò est crassior ea bilis altiùs impacta et incuneata analogo cholagogo, ut hiera parechii triplicata colocynthide, confectione hamech.* etc. CITOIS, pag. 79.

les mucosités viciées et durcies par leur séjour dans les intestins. Qu'on ne redoute pas l'action des drastiques; l'expérience prouve qu'ils n'augmentent pas l'irritation dans les organes sur lesquels ils agissent, et qu'en débarrassant les voies gastriques, ils font cesser le spasme et l'irritation dont ils étaient affectés.

*Deuxième indication.* Calmer les douleurs, appaiser le spasme. C'est surtout en faisant concourir les anodins avec les purgatifs, dont les effets précieux sont déja démontrés, que l'on parvient à faire succéder le calme au spasme. *Huxam* associait l'opium aux purgatifs, parce que, disait-il, le spasme ne cède pas à ces derniers sans le premier : on ne peut sans cela procurer le relâchement des intestins, rétablir le mouvement péristaltique. *Citois*, n'était pas tout-à-fait de cet avis; car il les administrait successivement (1). *Rivière*, les donnait en même temps (2). Cette maladie dont le caractère est si singulier, ne cède qu'à des moyens énergiques. L'opium est un de ses plus sûrs remèdes; mais il ne l'est qu'à très-forte dose. *Stoll* l'a donné jusqu'à la quantité de 13 grains dans une seule nuit. *Dehaën* le prescrivait, *largâ manu* intérieurement avec l'eau, l'extrait et le sirop de camomille, tant recommandé par *Baglivi*, (3) et extérieurement en emplâtre avec le laudanum et le camphre.

*Troisième indication.* Reporter à la surface du corps les forces

---

(1) *Postquàm autem multiplici purgatione liberati sunt, viscerum et mesenterii infarctus et evacuata bilis, dolori ipsi, quatenùs dolor est, sua paregorica utiliter adhibemus, ex bolo vel pilulâ de cynoglosso, extracto succi thebaïci.* etc. CITOIS, diatriba.

(2) Voici les pillules que prescrivait *Rivière*:

*Aloës.* opt. ʒ j. laud. gr. ij. diacred. gr. VI. m. f. pilu. n.° VI. *Dolorem post horam sedant et posteà humores noxios evacuant.* Prax. med., lib. 10, cap. 1.

(3) *Anthidotum colicæ, à quâcumque causâ oriatur, est camomilla.* BAG. Prax, med., lib. 1.

vitales vicieusement dirigées. Outre l'opium, dont une propriété est d'augmenter la chaleur animale, les sudorifiques conviennent parfaitement. Les rapports sympathiques de la membrane folliculeuse des intestins avec le système cutané, sont trop connus, pour qu'on puisse révoquer en doute l'efficacité de ce moyen. L'organe de la peau et l'organe gastrique peuvent être pris, dit *Grimaud*, pour les deux aboutissants principaux des forces toniques (1). Qui ignore que la transpiration supprimée occasionne quelquefois des coliques violentes, des rhumatismes atroces, et que les uns et les autres sont bientôt guéris, en rétablissant l'équilibre des forces vitales, en rappelant les sueurs (2)?

La préférence que mérite la méthode de la Charité sur l'antiphlogistique, me paraît fondée en raison, parce qu'elle atteint le but indiqué; mais, de plus, elle est étayée de la sanction de l'expérience. L'art médical, dit un ancien, est une science fondée sur l'expérience et l'observation, plutôt qu'un art véritable. C'est surtout dans les maladies dont les causes prochaines nous sont cachées, que nous devons nous en rapporter à l'observation et à l'expérience des maîtres qui nous ont précédés. Depuis plus d'un siècle, cette méthode, par les remèdes énergiques, a les plus heureux succès. *Dubois* assure que, parmi 1200 malades qui ont été traités à la Charité, dans l'espace de 23 ans, il n'en est mort que 20. Sur 1755, que *Gardanne* a observés pendant 12 ans, il n'en est mort que 64. *Desbois-de-Rochefort*, dit que de 200 à 300 personnes qui, chaque année, entrent à la Charité, atteintes de cette maladie, à peine en périt-il deux ou trois.

Je ne prétends pas que l'on doive être tellement esclave de la méthode que je préconise, que l'on ne puisse jamais s'en écarter, n'y rien ajouter et n'en rien retrancher. La dose des remèdes, le

(2) Cours des fièvres. tom 4, pag. 96.

(1) *Rivière* prescrivait les sudorifiques majeurs. *Si affectus sit diuturnior, decocto guajacci per multos dies continuato feliciter curari poterit purgandoque per intervalla et clysteres frequenter injiciendo*. Prax., med., lib. 10.

temps de leur administration, dépendent de certaines circonstances que le médecin sait apprécier. On pourrait, je crois, pour combattre la paralysie ou la faiblesse, suite ordinaire de cette affection, suivre l'exemple de *Dehaën*, et de plusieurs autres praticiens, en établissant sur le siège du mal, ou dans les environs, un point d'irritation par le moyen de l'électricité, et faire ainsi diversion aux mouvements toniques intérieurs, en les portant sur quelques points de la circonférence (1). Le galvanisme, les frictions aromatiques faites sur le bas-ventre, sur la colonne vertébrale, et sur les parties affectées, pourraient aussi convenir. Les eaux thermales administrées intérieurement et extérieurement, ont eu d'heureux succès.

Quels que soient les moyens thérapeutiques employés pour rétablir les organes dans le libre exercice de leurs fonctions, il est une méthode qui peut préserver de l'impression du plomb et des acides, et qui est également recommandée par tous les auteurs. L'usage du lait, des mucilagineux, l'abstinence des nourritures de difficile digestion, la liberté du ventre entretenue par les premiers, et même par quelques purgatifs stomachiques, comme la rhubarbe ; voilà à quoi se réduit la méthode préservative, si l'on y ajoute la propreté pour ceux qui sont soumis à l'influence du plomb; car il est constant, d'après l'observation, que ceux qui ont le soin de se laver les mains, le visage, sont moins sujets à la colique saturnine.

---

(1) Je ne sais pas pourquoi on n'admet pas dans cette méthode l'usage des vésicatoires; *Buchner* en recommandait l'application sur le bas-ventre. Voyez *Dehaën*, tom 6, p. 146. *Baillou* rapporte qu'une vive douleur de colique fut calmée par un emplâtre caustique sur le nombril. Voyez *Dehaën*, ibid. Les vésicatoires agissent, en détournant les spasmes qui s'exercent vicieusement sur les viscères; ils appellent les forces à l'extérieur ; ils excitent puissamment le ton de la peau, et doivent être placés parmi les moyens sudorifiques les plus actifs. Voyez un essai sur la crampe nerveuse de l'estomac, présenté à une discussion publique, et soutenu en l'an 12, par mon digne ami, le médecin *Mahot*, de Nantes.

# CONCLUSION.

Je crois avoir mis hors de toute contestation les propositions suivantes :

I.

Il existe une parfaite analogie entre les symptômes de la colique métallique, et de la colique végétale.

II.

Ces symptômes, qui sont nerveux et gastriques, sont efficacement combattus par les mêmes moyens thérapeutiques.

III.

Il y a donc identité entre l'une et l'autre colique, que l'on peut appeler *colique nervoso-gastrique.*

---

# HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Dolores qui in ventre fiunt, elati quidem leviores, non elati verò, vehementiores. *Sect. VI, aph.* 7.

I I.

In morbis àcutis, extremarum partium frigus, malum. *Sect. VII, aph.* 1.

I I I.

Quæ in morbis post crisim relinquuntur recidivas facere solent. *Sect. II, aph.* 12.

I V.

Melancholicis ètnephriticishæmorrhoïdes supervenientes, bonum. *Sect. VI, aph.* 11.

V.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect. II, aph.* 46.

V I.

Quibus epilepsiæ antè pubertatem contingunt, mutationem habent. Quibus verò accidunt vigenti quinque annos natis, his plerumquè commoriuntur. *Sect. V, aph.* 7.

V I I.

Ab ileo vomitus aut singultus, aut convulsio, aut delirium, malum. *Sect. VII, aph.* 10

V I I I.

A dolore vehementi partium circà ventrem extremarum frigus, malum. *Sect. VII, aph.* 26.